

Communiqué de presse de la présidence irlandaise du Conseil (18 juin 2004)

Légende: Le 18 juin 2004, les chefs d'État ou de gouvernement des vingt-cinq États membres de l'Union européenne parviennent, au sein de la Conférence intergouvernementale (CIG) qui a débuté le 4 octobre 2003, à un accord sur un nouveau traité constitutionnel pour l'Europe.

Source: Présidence irlandaise de l'UE, Actualités de dernière heure: Le Taoiseach annonce l'accord de l'UE sur un nouveau Traité constitutionnel pour l'Europe (18 juin 2004). [EN LIGNE]. [Dublin]: Gouvernement irlandais, [21.01.2005]. Disponible sur http://www.eu2004.ie/templates/news.asp?sNavlocator=66&list_id=862.

Copyright: (c) Government of Ireland 2004

URL: http://www.cvce.eu/obj/communiquede_presse_de_la_presidence_irlandaise_du_conseil_18_juin_2004-fr-0a549613-af3f-4965-a59a-b8367544bd23.html

Date de dernière mise à jour: 04/09/2012

Communiqué de presse de la Présidence irlandaise du Conseil de l'UE: Le Taoiseach annonce l'accord de l'UE sur un nouveau Traité constitutionnel pour l'Europe (18 Juin 2004)

Le Taoiseach et président du Conseil européen, M. Bertie Ahern, a annoncé ce soir que les dirigeants de l'UE s'étaient accordés sur un nouveau Traité constitutionnel pour l'Europe lors du Conseil européen à Bruxelles.

S'exprimant lors de la conférence de presse de clôture de la Présidence, organisée au bâtiment Juste Lipse, à Bruxelles, M. Ahern a déclaré que le Traité constitutionnel était "un accomplissement de taille pour l'Europe et pour tous les Européens".

"Je suis enchanté d'annoncer que nous avons abouti à un accord cet après-midi. Nous nous sommes entendus sur un nouveau Traité constitutionnel pour l'Europe.

"Chacun d'entre nous est venu à Bruxelles ce week-end avec la volonté politique nécessaire pour aboutir à un consensus. Nous avons eu plusieurs discussions constructives au cours des deux derniers jours et je tiens à remercier tous mes collègues pour leurs contributions positives.

"Nous avons tous fait un pas en avant fondamental pour l'Union européenne. Par ailleurs, le texte permet à chacun de dire que ses préoccupations particulières ont été prises en compte. Nous sommes restés à l'écoute les uns des autres et nous avons compris les inquiétudes de chacun. Notre solution est une solution gagnante sur tous les plans.

"Permettre à chacun de dire que ses préoccupations particulières ont été prises en compte pendant le cycle de négociations est la méthode employée par l'Union européenne par le passé. Je suis très heureux de dire que nous avons prouvé aujourd'hui que c'est ainsi que l'Union continuera d'opérer à l'avenir.

"Le Traité constitutionnel dont nous avons convenu représente un jalon très important de l'évolution de l'Union européenne.

Nous sommes nombreux à avoir été impliqués dans les aspects les plus complexes du processus de négociation au cours des quelques derniers mois. Nous avons parlé, très longuement et dans le détail, de questions telles que la pondération des votes, les domaines d'application du vote à la majorité qualifiée et le nombre de commissaires. Ces questions sont toutes, bien entendu, des questions d'importance critique.

"Nous ne devons cependant pas oublier que nous nous sommes également accordés sur les valeurs et les objectifs de l'Union européenne. Par ailleurs, nous nous sommes attachés à faire en sorte que ces valeurs et objectifs puissent être compris par tous nos citoyens.

"Nous avons maintenant pour mission de ratifier ce Traité constitutionnel et dans nos efforts pour expliquer ce dernier à nos citoyens, nous pourrions nous fier au texte lui-même.

"Une clause énonçant que les valeurs de l'Union sont le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'état de droit et le respect des droits de l'homme est une clause qui peut être clairement comprise par tous.

"Une Constitution affirmant que l'objectif de l'Union est de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses populations ne manquera pas non plus de s'attirer le soutien de tous les citoyens honnêtes.

"Le Traité constitutionnel rassemble le droit élémentaire de l'Union en un seul document pour la toute première fois. Il exprime les besoins d'une communauté de nations spectaculairement élargie.

"Ce Traité constitutionnel permettra à l'Union européenne de devenir plus transparente et plus démocratique. Il définit clairement les pouvoirs des Etats membres et de l'Union. Il permettra à l'Union de faire son travail

de manière plus efficace. Il nous donnera un cadre au sein duquel nous pourrions évoluer vers l'avenir et prospérer.

"Un très, très grand nombre de personnes ont participé au travail qui nous a permis d'assurer notre réussite aujourd'hui. Je tiens à remercier tous ceux qui ont été impliqués dans ce processus. Ce Traité est un accomplissement de taille pour l'Europe et pour tous les Européens".

S'exprimant également lors de la conférence de presse de clôture, le président sortant de la Commission européenne, M. Romano Prodi, a déclaré : "Nous avons aujourd'hui approuvé une nouvelle Constitution. Nous venons de vivre un moment de très grande importance politique.

"Une Constitution est l'essence de toute unité politique partagée. Aujourd'hui, nous avons posé des bases fermes pour la raison même de notre présence ici. Nous respectons nos différences culturelles et nos spécificités nationales. Par cet acte, nous confirmons les valeurs et les objectifs que nous avons en commun.

"Je tiens à exprimer mes félicitations à Bertie et à la présidence irlandaise. Ils ont réussi à conclure un accord difficile. Nous avons travaillé ensemble à la réalisation de quelque chose d'à la fois transparent et profond. Nous possédons l'instrument qui nous permettra de faire avancer l'Union. Notre mission consiste maintenant à assurer le bon fonctionnement du mécanisme. C'est pour cette raison que nous tenions à adopter cette Constitution. Nous lui avons consacré un travail acharné et nous l'avons fait pour l'Europe et pour ses citoyens.

"Comme tous les grands changements, une certaine peur de la nouveauté risque de se manifester. Il nous appartient donc d'expliquer à nos citoyens à la fois la raison d'être de la Constitution et ce qu'elle signifiera pour l'Europe. Nous partageons, dans nos institutions, certains aspects de souveraineté nationale. C'est ici le seul moyen de faire évoluer le continent dans le contexte de la mondialisation. L'intégration européenne est la meilleure garantie de survie de nos identités et de nos modèles sociaux à une époque où nous nous trouvons confrontés à l'immense défi de la mondialisation", a conclu M. Prodi.

M. Pat Cox, président du Parlement européen, a ajouté : "Je pense que l'Union européenne vient de faire un pas en avant très significatif et très positif... Je pense que l'accord est la première preuve, en termes de substance et de stratégie, que la nouvelle Union européenne de 25 peut et continuera d'honorer ses engagements dans l'intérêt des populations d'Europe. La CIG, bâtie sur l'esprit et la substance de la Convention qui l'a précédée, a été une très grande réussite sous la présidence irlandaise. Je crois que 90 % du travail de la Convention reste inchangé et les éléments sensibles que nous connaissons bien ont été repris par la Conférence intergouvernementale.

"Je tiens à dire, au nom du Parlement européen et de mes collègues parlementaires qui ont travaillé à la Convention et participé pleinement à la CIG, que nous sommes fiers d'avoir joué un rôle dans cette réussite. Je pense que depuis notre dernière réunion ici en décembre, l'attitude vis-à-vis du Traité constitutionnel et de ses perspectives a radicalement changé. Je crois que cela représente une victoire pour la diplomatie et la politique posée, patiente et non discriminatoire de la présidence irlandaise.

Je tiens, au nom du Parlement, à féliciter le Taoiseach ainsi que le ministre des Affaires étrangères, Brian Cowen, le ministre des Affaires européennes, Dick Roche, de même que tous leurs diplomates et collaborateurs pour la conclusion positive à laquelle leurs efforts ont abouti aujourd'hui. L'ovation faite ici, il y a quelques instants seulement, au Taoiseach et à son équipe, est à mon avis largement méritée et prouve l'estime et le respect suscités par leur excellent travail.

Nous avons maintenant donné notre accord politique au Traité constitutionnel. Le moment est venu de l'expliquer, de convaincre le public et de le ratifier", a commenté M. Cox.

En conclusion, le Taoiseach a exprimé sa gratitude à M. Valéry Giscard d'Estaing et au travail de la Convention européenne.